

MANÈGE À ENGRENAGE À LANTERNE

FICHE N° 9085

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

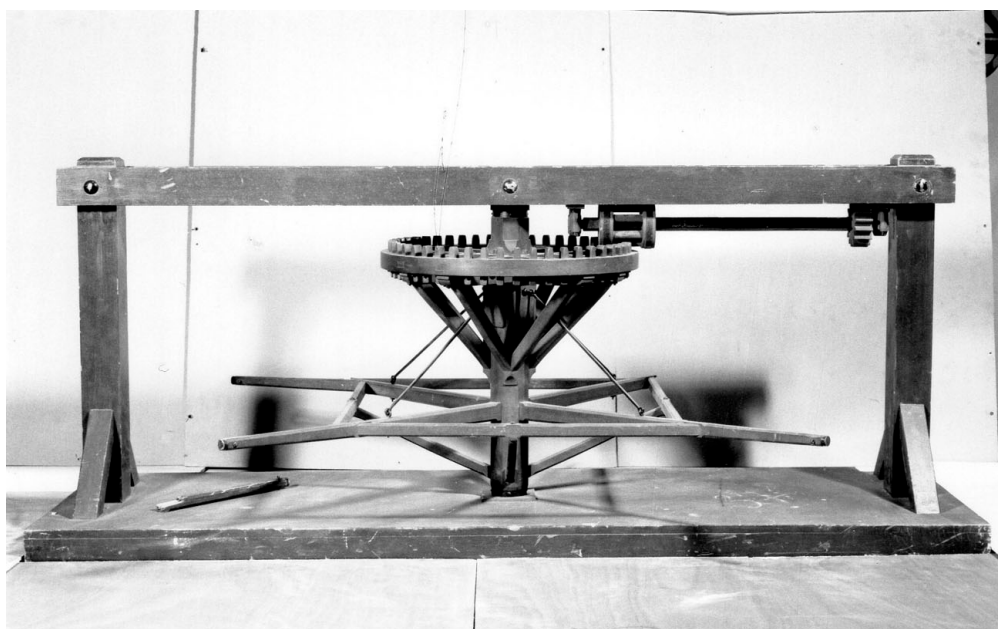
Période de fabrication : -
Fabricant : fabricant non renseigné
Domaines : Physique
Sous-domaines : Mécanique
Organisme : musée Crozatier
Ville : le Puy-en-Velay
Modèle :
Matériaux :

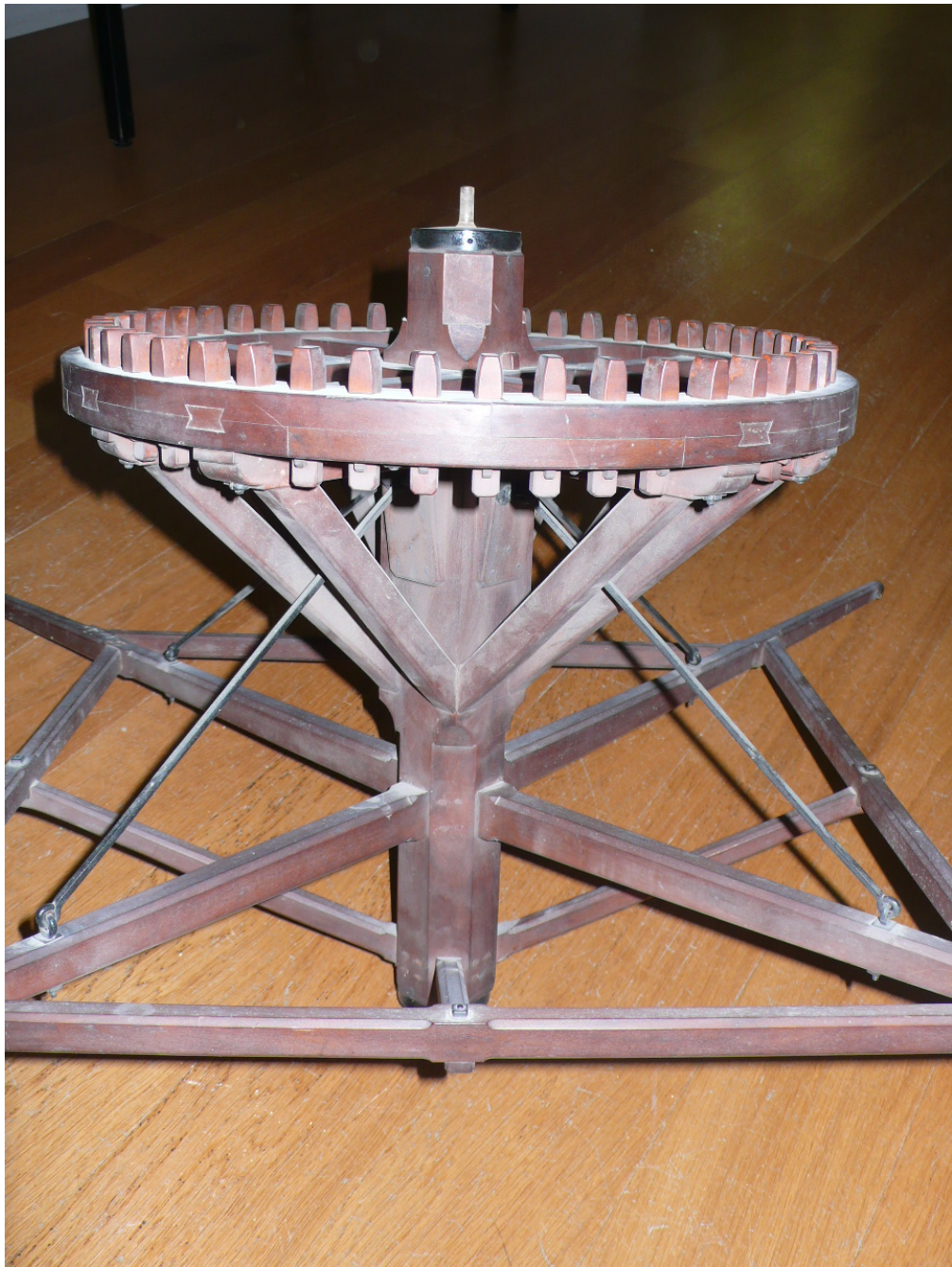
Description

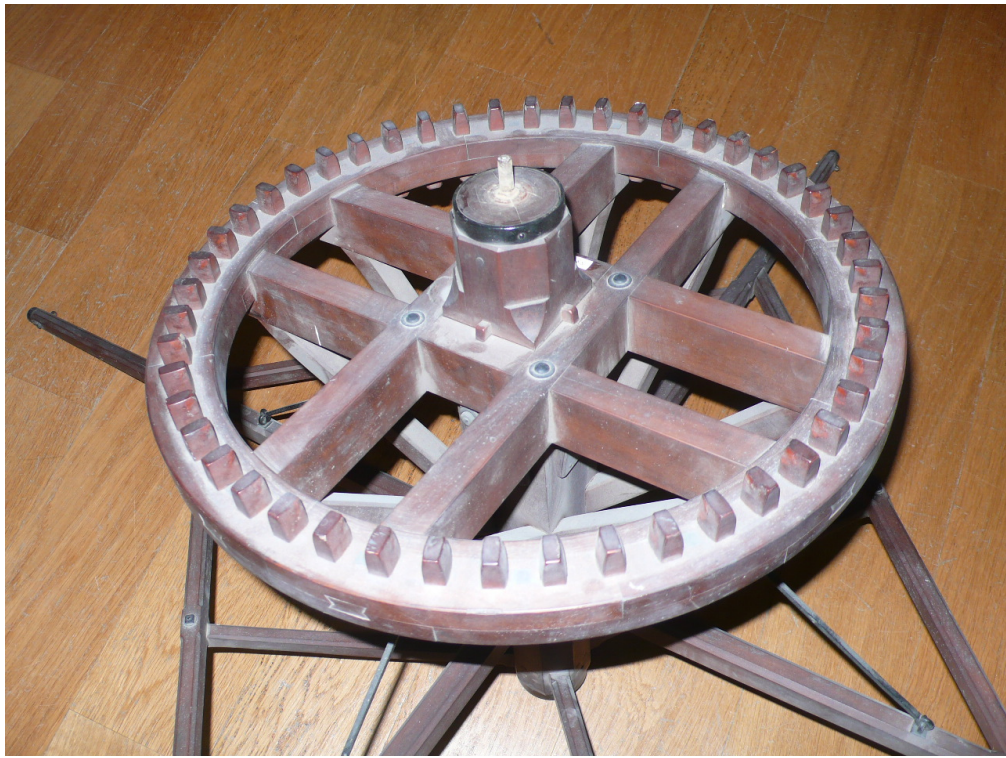
L'appareil est un modèle réduit d'un manège à engrenage à lanterne. Il est composé d'un axe vertical où est insérée une roue de grand diamètre avec des chevilles sur toute la circonférence. En dessous de la roue sont disposés quatre leviers horizontaux soutenus par des pièces de bois et des tiges métalliques. La grande roue engrène sur une petite roue appelée lanterne dont l'axe est horizontal et se termine par une autre petite roue dentée. La lanterne est constituée de chevilles insérées entre deux disques. L'ensemble est inséré entre un plateau et une barre en bois horizontale soutenue par deux montants verticaux.

Utilisation

Ce type de manège est utilisé pour élever verticalement de lourdes charges à l'aide de chevaux. Ils sont attachés aux quatre leviers et font tourner l'axe vertical. L'engrenage à renvoi d'angle permet à la fois de changer la direction de la rotation et de multiplier la force en sortie étant donné le rapport du nombre de dents des roues. Cet appareil était utilisé jusqu'au XIXe siècle pour soulever les charges issues des puits dans les mines de fer ou de charbon.









Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Manège à engrenage à lanterne (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=13869>, consulté le 2026-07-27